

SICAV AVENIR**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2012****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET
ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2012**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « SICAV AVENIR » arrêté au 30 Septembre 2012.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 Septembre 2012, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

La « STB » détient 67,18 % du capital de la société « SICAV AVENIR » qui de son coté détient 800 actions de la dite banque. Cette situation constitue un cas de participation croisée qui n'est pas en conformité avec les dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier a adressé à la société « STB MANAGER », gestionnaire de la société « SICAV AVENIR », une lettre en vue de régulariser sans délai la situation de la dite SICAV conformément aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales relatif aux participations réciproques.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors de l'observation citée ci-dessus sur la composition de l'actif, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 30 Septembre 2012, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 Septembre 2012.

Tunis, le 30 Octobre 2012
Le commissaire aux comptes
P/ CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

BILAN
arrêté au 30/09/2012
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>	<u>31/12/2011</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	1 044 052	992 181	968 956
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		657 898	563 231	559 083
b - Obligations et Valeurs assimilées		386 154	428 951	409 874
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		332 434	321 731	357 781
a - Placements monétaires	3-2	205 129	281 527	283 771
b - Disponibilités	3-9	127 306	40 203	74 010
AC 3 - Créances d'exploitation		348	1 338	348
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 376 835	1 315 250	1 327 086
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3-7	3 922	3 959	4 204
PA 2 - Autres créditeurs divers		-	-	-
TOTAL PASSIF		3 922	3 959	4 204
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-5	1 350 160	1 284 397	1 293 162
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	22 752	26 894	29 720
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		2	16	16
b - Sommes distribuables de l'exercice		22 751	26 878	29 704
ACTIF NET		1 372 912	1 311 292	1 322 882
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 376 835	1 315 250	1 327 086

ETAT DE RESULTAT

Période du 1er Janvier au 30 Septembre 2012

(Unité : en Dinars Tunisiens)

Notes	Période du 01/07/2012 au 30/09/2012	Période du 01/01/2012 au 30/09/2012	Période du 01/07/2011 au 30/09/2011	Période du 01/01/2011 au 30/09/2011	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011	
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-3	9 876	28 022	11 857	30 954	35 310
a - Dividendes		5 784	15 577	7 099	15 880	15 880
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 092	12 445	4 758	15 074	19 429
c - Revenus des autres valeurs			-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	1 553	5 815	2 254	6 324	8 567
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		11 429	33 837	14 111	37 278	43 877
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	-3 798	-11 108	-3 534	-10 412	-14 041
REVENU NET DES PLACEMENTS		7 632	22 729	10 577	26 867	29 836
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>		-	-	-	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 632	22 729	10 577	26 867	29 836
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	21	-	11	-132
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		7 632	22 751	10 577	26 878	29 704
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-	-21	-	-11	132
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		-19 332	21 719	38 601	-16 426	-3 742
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		27 221	28 613	-	-	2 491
* Frais de négociation		-164	-337	-	-29	-78
RESULTAT NET DE LA PERIODE		15 356	72 724	49 177	10 412	28 507

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 1er Janvier au 30 Septembre 2012
 (Unité : en Dinars Tunisiens)

	<i>Période du</i> 01/07/2012 <i>au</i> 30/09/2012	<i>Période du</i> 01/01/2012 <i>au</i> 30/09/2012	<i>Période du</i> 01/07/2011 <i>au</i> 30/09/2011	<i>Période du</i> 01/01/2011 <i>au</i> 30/09/2011	<i>Période du</i> 01/01/2011 <i>au</i> 31/12/2011
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net</u>					
<u>resultant</u>					
<u>des opérations</u>					
<u>d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	7 632	22 729	10 577	26 867	29 836
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	- 19 332	21 719	38 601	- 16 426	- 3 742
c - +/- values réalisées sur cession de titres	27 221	28 613	-	-	2 491
d - Frais de négociation de titres	- 164	- 337	-	- 29	- 78
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	- 29 718	-	- 29 443	- 29 443
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	-	7 024	-	2 373	2 431
* Capital	-	6 664	-	2 454	2 509
* Régularisation des sommes non distrib.	-	339	-	- 92	- 91
* Régularisations des sommes distrib.	-	21	-	11	13
* Droits d'entrée	-	-	-	-	-
b - Rachats	-	-	-	-	- 6 562
* Capital	-	-	-	-	- 6 301
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-	-	- 116
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	-	-	- 145
* Droits de sortie	-	-	-	-	-
c - Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	15 356	50 030	49 177	- 16 658	- 5 068
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	1 357 557	1 322 882	1 262 114	1 327 949	1 327 949
b - En fin de période	1 372 912	1 372 912	1 311 292	1 311 292	1 322 882
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	22 820	22 703	22 815	22 771	22 771
b - En fin de période	22 820	22 820	22 815	22 815	22 703
VALEUR LIQUIDATIVE	60,162	60,162	57,475	57,475	58,269
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1,13%	5,50%	3,90%	0,77%	2,14%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**Arrêtés au 30/09/2012***(Unité en Dinars Tunisiens)***1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/09/2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/09/2012, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2012 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3- 1 Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012 à 1 044 052 DT contre 992 181 DT au 30/09/2011, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
Coût d'acquisition	952 010	933 310	896 478
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	527 038	458 495	441663
- Titres OPCVM	44 987	53 256	53 256
- Obligations et valeurs assimilées	379 985	421 559	401 559
Plus ou moins values potentielles	85 873	51 471	64 154
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	86 486	52 081	64304
- Titres OPCVM	(612)	-601	-141
- Obligations et valeurs assimilées	-	-9	-9
Intérêts courus sur obligations et valeurs	6 169	7 400	8 324
Total	1 044 052	992 181	968 956

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012 à 205 129 DT contre 281 527 DT au 30/09/2011, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
Bons de trésor à court terme	205 129	281 527	283 771
Total	205 129	281 527	283 771

3- 3 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 9 876 DT pour la période allant du 01/07/2012 au 30/09/2012 contre un montant de 11 857 DT du 01/07/2011 au 30/09/2011, et se détaillent ainsi :

Libellé	Troisième Trimestre 2012	30/09/2012	Troisième Trimestre 2011	30/09/2011	31/12/2011
-Revenus des actions et valeurs assimilés	5 784	13 540	5 047	13 828	13 828
- Revenus des Titres OPCVM	-	2 036	2 052	2 052	2 053
- Revenus des Obligations	4 091	12 445	4 758	15 074	19 429
Total	9 876	28 022	11 857	30 954	35 310

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/07/2012 au 30/09/2012, à 1 553 DT contre 2 254 DT du 01/07/2011 au 30/09/2011, et représentent le montant des intérêts courus sur les bons de trésor à court terme et les comptes de dépôt.

Libellé	Troisième Trimestre 2012	30/09/2012	Troisième Trimestre 2011	30/09/2011	31/12/2011
- Intérêts/ Bons de trésor	1 553	5 815	2 033	6 103	8 346
- Intérêts/ Compte de dépôt	-	-	221	221	221
Total	1 553	5 815	2 254	6 324	8 567

3-5 Note sur le capital

Capital au 30/06/2012	
- Montant	1 342 436
- Nombre de titres	22 820
- Nombre d'actionnaires	21
Souscriptions réalisées	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets s/capital	
- Variation des plus et moins values potentielles	(19 332)
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	27 221
- Frais de négociation	(164)
Capital au 30/09/2012	
- Montant	1 350 160
- Nombre de titres	22 820
- Nombre d'actionnaires	21

3- 6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2012 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
Sommes distribuables de l'exercice	22 751	26 878	29 704
Sommes distribuables des exercices antérieurs	2	16	16
Total	22 752	26 894	29 720

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Rachats	Régul. Souscriptions	Total
Sommes distribuables de l'exercice en cours	22 730	-	21	22 751
Sommes distribuables des exercices antérieurs	2	-	-	2
Total	22 732	-	21	22 753

3- 7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012 à 3 922 DT contre 3 959 DT au 30/09/2011, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
- Gestionnaire	1 136	1 176	1 123
- Dépositaire	2 786	2 783	3 081
Total	3 922	3 959	4 204

3- 8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07/2012 au 30/09/2012 à 3 798 DT contre 3 534 DT du 01/07/2011 au 30/09/2011, et se détaillent ainsi :

Libellé	Troisième Trimestre 2012	30/09/2012	Troisième Trimestre 2011	30/09/2011	31/12/2011
- Rémunération du gestionnaire	3 501	10 223	3 238	9 530	12 861
- Rémunération du dépositaire	298	886	296	882	1 180
Total	3 798	11 108	3 534	10 412	14 041

3-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012 à 127 306 DT contre 40 203 DT au 30/09/2011 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
- Avoirs en banque	122 470	40 203	74 010
Sommes à l'encaissement	4 836	-	-
Total	127 306	40 203	74 010

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société est confiée à la société « STB Manager ». Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 180 Dinars TTC l'an.

PORTEFEUILLE AU 30/09/2012

(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nre titres	Coût d'acquisition	Valeur 30/09/2012	%Actif
Actions & Valeurs assimilées	68 659	527 038	613 524	44,56%
ADWYA	10 480	52 056	85 632	6,22%
ARTES	1 250	10 355	11 751	0,85%
ASSAD	4 560	14 431	42 973	3,12%
ATL	1 000	5 000	5 028	0,37%
BH	300	7 980	4 467	0,32%
BIAT	150	10 575	9 601	0,70%
BNA	250	3 450	2 438	0,18%
BS	1 167	21 144	18 749	1,36%
BT	8 000	74 444	99 992	7,26%
BTEI ADP	550	16 895	15 283	1,11%
CAR CEMENT	7 744	16 403	30 062	2,18%
CIMENTS BIZERT	600	4 230	4 620	0,34%
ENNAKL	3 974	41 483	52 640	3,82%
ESSOUKNA	1 160	5 086	12 644	0,92%
GIF	7 000	63 490	54 187	3,94%
MONOPRIX	180	4 425	5 231	0,38%
POULINA GP H	1 564	8 617	12 199	0,89%
SALIM	324	5 537	9 364	0,68%
SERVICOM	1 000	12 000	11 035	0,80%
SFBT	228	2 202	3 142	0,23%
SIPHAT	1 400	35 594	17 920	1,30%
SITS	2 772	7 213	9 286	0,67%
SOTRAPIL	840	23 140	14 451	1,05%
SPDIT	1 041	6 046	7 342	0,53%
STB	800	16 616	6 933	0,50%
TELNET	1 500	13 500	12 072	0,88%
TL	118	1 532	2 974	0,22%
TPR	4 554	17 150	25 566	1,86%
TUNINVEST	600	6 304	5 672	0,41%
TUNIS RE	685	5 617	6 656	0,48%
TUNISAIR	2 368	6 859	4 118	0,30%
UIB	500	7 665	9 496	0,69%
Obligations	5 500	379 985	386 154	28,05%
AIL 2009-1	500	20 000	20 625	1,50%
AMENBANK2009 B	500	39 995	39 995	2,90%
BH 2007	1 000	60 000	61 829	4,49%
BNA 2009 SUB	1 000	79 990	81 656	5,93%
BTE 2009	1 000	70 000	70 121	5,09%
CIL 2012/1	500	50 000	51 210	3,72%
HL F 2010/1	1 000	60 000	60 718	4,41%
OPCVM	438	44 987	44 375	3,22%
SICAV_EPARGNANT	438	44 987	44 375	3,22%
Bons de Trésor	210	203 394	205 129	14,90%
BTCT 21/05/2013	210	203 394	205 129	14,90%
Total Général	74 807	1 155 404	1 249 181	91%